

<https://www.francetransactions.com/assurance-vie/mon-financier-vie-retraite.html>



Versement minimum à l'entrée : 500 Euros

M RETRAITE VIE (ex MONFINANCIER RETRAITE VIE)

- Assurance-vie -

meilleur
placement.com

meilleurtaux

Date de mise en ligne : samedi 22 octobre 2016

Copyright © Guide épargne 2021 - Tous droits réservés

Depuis son rachat par le fonds d'investissement du courtier en crédits MeilleurTaux, MonFinancier a été renommé en MeilleurPlacement. Les contrats d'assurance-vie du courtier en assurance-vie ont donc changé également de dénomination commerciale. Le contrat MonFinancier Retraite Vie se nomme désormais M Retraite Vie.

M Retraite Vie

Assuré par Suravenir, filiale d'assurance-vie et prévoyance du Crédit Mutuel Arkéa, ce contrat complète la liste étoffée de contrats distribués par le courtier MeilleurPlacement :

- Assurance-Vie [M Strategie Allocation Vie](#) (assureur : GENERALI VIE)
- Assurance-Vie [Frontiere Efficiente](#) (assureur : APICIL)
- Assurance-Vie [M Retraite Vie](#) (assureur : SURAVENIR)
- Contrat de capitalisation [MonFinancier Retraite Capi](#) (assureur : SURAVENIR)

M Retraite Vie ; un contrat accessible au plus grand nombre !

La contrat MonFinancier Retraite Vie est accessible aux plus petits budgets. Le versement minimum à la souscription n'est que de 500 Euros. Par la suite, l'épargnant peut opter pour des versements libres à partir de 100 Euros ou des versements programmés de 50 Euros minimum.

L'assuré peut demander le débloqué de tout ou partie du capital placé, sans frais de rachat.

M Retraite Vie : un contrat à frais attractifs

- 0% sur les versements, les rachats, les arbitrages : MonFinancier Retraite Vie est peu gourmand en frais. Ce contrat ne dispose d'aucuns frais d'entrée, d'arbitrage, de dossier, ni de rachat ou d'options de gestion. Un must sur le marché de l'assurance-vie en ligne.
- Frais de gestion : 0,60% sur les UC, 0,60% sur le fonds euros. Les frais de gestion, déduits du rendement servi, ne sont que de 0,60% sur les unités de compte et de 0,60% sur le fonds en euros.
- capital complémentaire en cas de décès accidentel : frais augmentés de 0.14 %.

Autres frais :

Cotisations mensuelles de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès : de 0,15 0 à 5,15 0 des capitaux "sous risque" en fonction de l'âge

Frais prélevés lors des opérations effectuées sur OPC négociés en bourse (gamme complète des UC LYXOR ETF) : majoration de 0.1 % du cours de fixing de clôture lors des opérations d'investissement et minoration de 0.1 % du cours de fixing de clôture lors des opérations de désinvestissement.

Possibilité d'investir à 100% sur les fonds euros

Particularité qui plaira à grand nombre d'épargnants, le contrat M Retraite Vie propose 5 profils de gestion (Gestion M étoilée), dont le profil Sécurité Plus. Si les autres profils de gestion n'ont rien de réellement original par rapport à la concurrence, ce profil Sécurité Plus permet de placer à 100% sur les fonds euros Suravenir, alors justement les conditions de versements sur ces fonds, hors ce profil de gestion spécifique, ne le permettent pas. La gestion M Etoilée est sans supplémentaires.

Gestion profilée M étoilée sur M Retraite Vie

Gestion pilotée M étoilée - M Retraite Vie et M Retraite Vie Capi. Répartition des allocations en fonction des profils

Supports	Profil de gestion	Equilibré	Dynamique	Offensif	Aggressif
Sérénité Plus	Équilibré				
Fonds euros Suravenir Rendement	70.00%	55.00%	30.00%	0.00%	
Moneta Multi Caps C (FR0010298596)	7.50%	11.25%	17.50%	25.00%	
Oddo BHF Avenir Europe CR (FR0000974149)	7.50%	11.25%	17.50%	25.00%	
Pictet Security P (LU0270904781)	7.50%	11.25%	17.50%	25.00%	
GemEquity R (FR0011268705)	7.50%	11.25%	17.50%	25.00%	

Profil de gestion Sécurité Plus : 80% du Fonds en Euros Suravenir Rendement et 20% du Fonds en Euros Suravenir Opportunités. Le profil Sécurité Plus est disponible seulement et en exclusivité dans le contrat d'assurance vie M Retraite Vie, et ce pour tout versement strictement inférieur à 500 000 Euros.

Des SCPI pour investir sur l'immobilier !

Nom SCPI/SCI	Nature SCPI/SCI (type immobilier)	Gestionnaire SCPI/SCI	Dernier rendement brut publié(Année) (1)	Frais de souscription (*)via le contratM Retraite Vie
CONVICTIONS IMMOBILIERES	SCI A CAPITAL VARIABLE(CLASSIQUE DIVERSIFIEE)	SOFIDY	2.14 %(2020)	2.00 %
EFIMMO 1	SCPI DE RENDEMENT A CAPITAL VARIABLE (BUREAUX)	SOFIDY	4.80 %(2020)	7.69 %

M RETRAITE VIE (ex MONFINANCIER RETRAITE VIE)

ELYSEES PIERRE	SCPI A CAPITAL VARIABLE(CLASSIQUE DIVERSIFIEE)	HSBC REIM	3.69 %(2020)	3.50 %
IMMORENTE	SCPI DE RENDEMENT A CAPITAL VARIABLE (MURS DE MAGASINS)	SOFIDY	4.42 %(2020)	7.69 %
LAFFITTE PIERRE	SCPI DE RENDEMENTS A CAPITAL VARIABLE(BUREAUX)	AEW CILOGER	3.49 %(2020)	7.61 %
PATRIMMO COMMERCE	SCPI A CAPITAL VARIABLE(MURS DE MAGASINS)	PRIMONIAL REIM	3.41 %(2020)	6.67 %
PIERRE PLUS	SCPI DE RENDEMENT A CAPITAL VARIABLE (MURS DE MAGASINS)	AEW CILOGER	3.44 %(2020)	6.72 %
PRIMOPIERRE	SCPI A CAPITAL VARIABLE(CLASSIQUE DIVERSIFIEE)	PRIMONIAL REIM	5.04 %(2020)	8.33 %
PRIMOVIE	SCPI A CAPITAL VARIABLE(CLASSIQUE DIVERSIFIEE)	PRIMONIAL REIM	4.50 %(2020)	6.82 %
RIVOLI AVENIR PATRIMOINE (RAP)	SCPI A CAPITAL VARIABLE(CLASSIQUE DIVERSIFIEE)	AMUNDI	3.48 %(2020)	6.04 %
SC TANGRAM	SCI A CAPITAL VARIABLE(CLASSIQUE DIVERSIFIEE)	AMUNDI IMMOBILIER	2.74 %(2020)	2.00 %

(1): DVM brut de la SCPI, détenue en direct, en dehors de tout contrat d'assurance-vie.

(*): Des frais spécifiques OU une décote peuvent être appliqués spécifiquement selon les contrats, par défaut montant des frais de souscription de la SCPI pour une acquisition en direct. Ces derniers frais cités sont inclus dans le prix de la part. Informations fournies à titre indicatif uniquement.

2 fonds euros

MonFinancier Retraite Vie propose deux fonds euros :

Rendements du fonds en euros Suravenir Opportunités

Rendements du fonds en euros Suravenir Rendement

Un peu de publicité via la presse financière...

- Label d'excellence de l'assurance vie en 2020, les Dossiers de l'Épargne - Mars 2020.
- 3ème place (sur 122 contrats classés) des Grands prix de l'assurance vie 2020 catégorie multisupports, Mieux Vivre Votre Argent - Mai 2020.

Gestion en ligne du contrat

Les versements complémentaires, les arbitrages, les changements de profil pourront être réalisés directement via votre accès client.

- Deux modes de gestion supplémentaires : une gestion profilée MF Etoilée et une gestion libre. Deux modes de gestion supplémentaires seront proposés :
- Une gestion profilée avec 5 profils MF Etoilée, adaptés à toutes les sensibilités (du profil « sécurité » au profil « offensif »). Chaque année un rééquilibrage sera effectué gratuitement sur votre contrat, afin de respecter la répartition du profil de gestion que vous aurez choisi.
- Une gestion libre si vous souhaitez sélectionner vous-même la répartition de votre contrat parmi les 456 unités de compte et les 2 fonds euros à capital garanti proposés. Vous pourrez effectuer des arbitrages, gratuits et illimités, pour faire évoluer votre répartition comme vous le souhaitez. Ce mode de gestion donnera également accès, gratuitement, aux 5 options d'arbitrages programmés suivantes : Le rééquilibrage automatique, La dynamisation progressive de l'investissement, L'arbitrage à seuil de déclenchement avec sécurisation des plus-values, La dynamisation des plus-values, l'arbitrage sur alerte à seuil évolutif (stop-loss relatif).
- 456 unités de compte gérées par 114 sociétés de gestion (au lieu de la seule unité de compte MonFinancier Épargne actuellement) avec l'intégration progressive de SCPI et de produits structurés. Les frais annuels de gestion sur la part des fonds gérés sur ces nouvelles unités de compte seront de 0,60 % annuels. Les frais de gestion sur l'unité de compte MonFinancier Épargne seront bien entendus maintenus à 0.40 %.
- Intégration du second fonds en euros à capital garanti Suravenir Opportunités,
- Baisse des minima portant sur les opérations du contrat :
- Les versements libres seront possibles dès 50 euros (au lieu de 100 euros actuellement),
- Les versements programmés seront possibles dès 25 euros par mois, 50 euros par trimestre, 150 euros par semestre ou 300 euros par an (au lieu de 50 euros quelle que soit leur fréquence actuellement),
- Les arbitrages seront possibles dès 25 euros.